5.07/26

Groupe Vert·e·s CS·POP

Delémont, le 28 septembre 2026

Motion îlots et corridors de fraîcheur des mesures concrètes pour diminuer les zones de chaleur à Delémont

En dépit des nombreux projets et travaux prévus à plus ou moins long terme en ville, visant notamment à adapter le paysage urbain aux changements climatiques, le groupe Vert.e.s CS POP demande que des mesures transitoires visant à faire fléchir la sensation de chaleur soient anticipées pour faire face aux prochaines canicules.

En effet, en regard des tristes records de températures atteints cet été, il n'est plus imaginable d'attendre et de respecter les rythmes de l'administration. Nous l'avons constaté cet été, l'augmentation des températures est un problème de santé publique sur lequel il faut agir rapidement. Il y a en effet aujourd'hui urgence à disposer d'îlots et de corridors de fraîcheur permettant aux personnes de s'abriter des fortes chaleurs dans les zones bâties, bétonnées, bitumées et peu, voire pas végétalisées.

Le groupe Vert·e·s CS·POP demande que le conseil communal anticipe les prochaines vagues de chaleur en aménageant prioritairement les zones de transit piétonnier particulièrement exposées ainsi que les parcs publiques et places de jeux. Pensons par exemple au parc urbain, à la rue du 23 juin, à la place de la gare ainsi que à l'Avenue de la gare.

Ainsi le groupe vert·e·s CS·POP demande qu'à l'instar des démarches liées au projet COOL CITY mené par la ville de Genève, les îlots de chaleur en ville soient cartographiés afin de prioriser au mieux les zones d'intervention.
Que des mesures simples soient rapidement prises pour faire fléchir la sensation de chaleur dans les zones identifiées ; tels que des voiles d'ombrages, installation de brumisateurs aux heures les plus chaudes, dégrappage, pergolas et bacs végétaux amovibles,...
Dans l'optique de rendre les déplacements des piétons plus supportables et d'offrir aux plus vulnérables des moments de répit.

Pour le groupe Vert·e·s CS·POP

Céline Blaser